

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télec. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL DE DÉCEMBRE 2024 À MARS 2025

Chères consœurs, chers confrères, chers amis,

Profitons de cette nouvelle année pour nous pencher sur les travaux qui nous attendent. J'ai démarré l'année 2025 en m'adressant aux membres du personnel de chacune des régions, aux côtés de la secrétaire-trésorière nationale Candace Rennick. Nous les avons remerciés pour tout ce qu'ils ont fait en 2024, puis nous leur avons fait part de notre vision de l'avenir.

Permettez-moi de commencer mon premier rapport de 2025 en reconnaissant que nous vivons une période sans précédent, marquée par une menace existentielle qui pèse sur notre pays et notre mode de vie.

Depuis l'élection de Donald Trump chez nos voisins du sud, ce n'est que chaos et incertitude. Au moment de la rédaction de ce rapport, nous avons eu droit à de multiples menaces de tarifs douaniers, à la concrétisation de certaines d'entre elles, à des menaces manifestes de faire de notre pays souverain le 51^e État américain, au spectre d'une récession imminente aux États-Unis qui aurait des répercussions chez nous, ainsi qu'à un nouveau premier ministre canadien.

Le 6 janvier 2025, Justin Trudeau a annoncé qu'il quittait son poste de premier ministre du Canada, puis il a prorogé le gouvernement jusqu'au 24 mars. Mark Carney est devenu ce chef le 14 mars. Il a maintenant prêté serment et est le nouveau premier ministre du Canada.

Il est fort probable qu'il déclenche des élections fédérales avant le 24 mars. Notre syndicat prépare ses membres d'un bout à l'autre du pays depuis plusieurs mois déjà. Nous sommes prêts !

Nous avons, dans chaque région, des responsables de l'action politique qui, avec l'aide des divisions et le personnel régional, mettent en œuvre des plans adaptés au contexte de celles-ci.

MARK HANCOCK

National President/Président national

CANDACE RENNICK

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorière nationale

PATRICK GLOUTNEY, FRED HAHN, SHERRY HILLIER, GINA MCKAY, KAREN RANALLETTA

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Nous avons lancé *Le SCFP vote*, une plateforme Internet de mobilisation des membres, des militantes et des militants en vue de ces élections. D'ailleurs, je suis fier de dire que des milliers de nos membres s'y sont inscrits pour mettre la main à la pâte.

L'élection et les menaces de Donald Trump ont provoqué un regain de fierté canadienne. J'ai été ému par le nombre de nos membres qui affichent cette fierté de manières créatives.

Dans les premières semaines de la présidence Trump, j'ai été fier de signer l'*Engagement pour le Canada* au nom du SCFP. Il s'agit d'une initiative du député néo-démocrate Charlie Angus, de l'ancien greffier du Conseil privé Alex Himelfarb et de leaders de notre mouvement. Elle appelle à la solidarité entre Canadiens et Canadiennes, ainsi qu'entre nos leaders politiques. Elle enjoint nos dirigeantes et dirigeants à travailler ensemble, nonobstant les clivages partisans, pour affirmer et défendre la souveraineté du Canada.

Oui, l'unité canadienne est importante, mais restons à l'affût d'individus mal intentionnés qui pourraient instrumentaliser cette crise pour profiter de nos institutions publiques.

Les membres du SCFP, qui sont en première ligne de la lutte contre la privatisation et l'avidité des entreprises, le savent mieux que quiconque. C'est pourquoi plus de 500 membres qui assistaient à la conférence *Bâtir des sections locales fortes* à Montréal, en mars, ont adopté la « Déclaration de Montréal », où on peut lire :

Nous devons répondre aux menaces qui pèsent sur les services qui font notre fierté en les renforçant – en faisant tout pour empêcher qu'ils soient démantelés. Il faut rejeter les vieux réflexes des grandes entreprises et de la droite qui prônent la réduction des taxes, la déréglementation et la privatisation.

La réaction du Canada doit placer les travailleuses et travailleurs ainsi que les communautés au premier plan.

Nous allons défendre nos services publics de qualité et exiger qu'ils soient bien financés afin d'être disponibles lorsque nous en avons besoin. Et nous défendrons les droits de tous les travailleurs et travailleuses à un salaire décent, à une retraite digne et à une bonne représentation syndicale. Nous défendrons notre souveraineté et nos communautés.

Des militantes et militants du SCFP des quatre coins du pays sont venus à cette conférence pour apprendre les uns des autres et perfectionner leurs compétences syndicales. Ces gens ont participé à des ateliers sur l'action politique, la résolution de conflits et les relations de travail, entre autres sujets.

Cette conférence fut précédée de la toute première *Conférence des jeunes* du SCFP, où de jeunes militantes et militants se sont préparés à porter notre syndicat vers l'avenir. On a discuté du rôle du syndicat dans la lutte pour l'abordabilité du logement, du recoupement entre militantisme syndical et solidarité internationale, ainsi que de l'importance du droit à la dignité à la retraite.

En février, le premier ministre sortant, Justin Trudeau, m'a invité à assister au Sommet économique Canada–États-Unis avec 150 autres leaders représentant un échantillon représentatif de la société civile canadienne. C'était peu après l'entrée en fonction de Donald Trump et le début de ses menaces tarifaires déstabilisantes. Mon message au premier ministre et à mes pairs était clair : pour protéger notre économie des tarifs douaniers que brandit Trump, nous avons besoin de solutions publiques audacieuses et progressistes.

Le SCFP a appelé le Canada à protéger son économie contre Trump en blindant le secteur public pour qu'il puisse absorber les chocs économiques à venir. Nous avons besoin d'aide financière aux travailleuses et travailleurs par le biais du programme de Travail partagé de l'assurance-emploi, d'élargir les programmes de formation et de garantir des emplois pour les jeunes. Nous devons demander à la Banque de l'infrastructure du Canada de protéger la propriété publique des infrastructures essentielles, comme les transports et l'énergie. Pour empêcher la délocalisation d'emplois canadiens, en particulier dans le secteur des télécommunications, subordonnons les subventions au maintien des activités des entreprises au Canada. Envisageons la nationalisation d'urgence des activités d'importance nationale. Et rien de tout cela ne peut se faire sans respecter nos engagements envers les peuples autochtones.

Nous appelons également nos mouvements à la prudence dans leurs appels à éliminer les soi-disant « barrières commerciales interprovinciales ». Bien qu'il existe effectivement des obstacles au commerce interprovincial, comme les coûts de transport associés aux exigences particulières de chaque province, bon nombre de ceux-ci sont d'ordre naturel, géographique.

Les gens qui réclament l'élimination des « barrières commerciales » réclament, en fait, la disparition de réglementations qui nous protègent et la reconnaissance mutuelle des normes provinciales, ce qui déclencherait un nivellement par le bas où les provinces voudront éliminer leurs protections pour attirer des investissements privés. N'oublions pas que le gouvernement fédéral a déjà supprimé plus de la moitié des exclusions que contenait l'Accord de libre-échange canadien, alors que celles-ci auraient protégé sa capacité à réglementer des secteurs comme les télécommunications. Il s'agit d'une grave erreur, et le SCFP s'en inquiète. Nous demandons au gouvernement fédéral de protéger sa capacité de réglementation, afin de pouvoir utiliser la loi pour protéger la population.

C'est pourquoi notre réponse collective aux menaces que représente Donald Trump ne peut pas se limiter à l'achat de produits et de services canadiens. On ne doit pas remplacer les milliardaires américains par des milliardaires canadiens. Les entreprises canadiennes sont prêtes à porter n'importe quel drapeau si cela leur permet de prendre un peu plus d'argent dans les poches de nos membres pour remplir celles de leurs actionnaires.

À mon avis, la fierté canadienne consiste à protéger le modèle canadien. La fierté canadienne, quand on y pense bien, c'est la fierté de prendre soin les uns des autres, la fierté de nos services publics. Les soins de santé gratuits et de qualité, l'éducation, les régimes de retraite publics et les programmes sociaux qui prennent soin des plus vulnérables. Ces programmes, on les doit au mouvement syndical et au NPD, le parti dont le SCFP est un membre fondateur.

Le premier régime de pension de vieillesse a été établi en 1932 par le gouvernement fédéral d'après l'idée de J. S. Woodsworth les y ait forcés. Un syndicaliste et plus tard le premier chef de la Fédération du Commonwealth coopératif (FCC), l'ancêtre du NPD. On doit notre système de santé publique à Tommy Douglas, qui le crée en Saskatchewan, alors qu'il est premier ministre néo-démocrate de cette province, en 1962, avec le soutien du mouvement syndical. Le Régime de pensions du Canada, c'est encore Tommy Douglas, chef du NPD fédéral, qui en a forcé la création en 1965 et détenait la balance du pouvoir au sein d'un gouvernement libéral.

De nos jours, le NPD de Jagmeet Singh, qui se trouve dans la même position, a obtenu la plus grande expansion du filet de sécurité sociale pour une génération, avec le soutien des syndicats, en forçant le gouvernement fédéral à adopter une loi anti-briseurs de grève et à établir un système de services de garde éducatifs à l'enfance, l'assurance-médicaments et l'assurance dentaire. Je suis fier du soutien de notre syndicat à ces gains historiques.

Les valeurs canadiennes sont des valeurs syndicales. Mais nos adversaires gagnent en détermination chaque fois que nous atteignons l'un de nos objectifs. Le modèle canadien est menacé comme jamais auparavant.

Pierre Poilievre et Mark Carney croient tous deux à une plus grande privatisation. Les libéraux de Carney veulent réduire les impôts des riches et vendre nos infrastructures au plus offrant. Les fonds de pension, qui se comportent comme n'importe quel autre investisseur, attendent dans les coulisses des changements de règles qui leur permettront d'investir et de profiter des projets d'infrastructure. De nombreux aéroports canadiens sont déjà à vendre. Carney a passé une grande partie de sa carrière, à la présidence de Brookfield Asset Management, à enrichir les plus riches du monde par l'entremise de services publics privatisés.

Pierre Poilievre, qui n'a jamais eu de véritable emploi de sa vie, a voté contre la bonification du RPC et de la Sécurité de la vieillesse, l'assurance-médicaments, l'assurance dentaire, les services de garde éducatifs à l'enfance et même l'égalité du mariage. C'est un investisseur immobilier qui n'a jamais fait de piquetage et qui bénéficie d'une pension complète depuis l'âge de 32 ans. Rien d'étonnant à ce que sa « solution » à la crise de l'abordabilité consiste à réduire les programmes qui permettent aux gens ordinaires de joindre les deux bouts.

Permettez-moi d'aborder brièvement la réponse du SCFP à la crise de l'abordabilité. En 2024, le gouvernement fédéral a annoncé une diminution du nombre de résidentes et résidents temporaires au Canada pour s'attaquer à la crise de l'abordabilité qui frappait tout le monde. Ce faisant, il a joué le jeu des racistes et des xénophobes qui pensent que les immigrés sont responsables de cette crise qui fait souffrir nos membres.

Nous avons immédiatement condamné cette décision. Le SCFP compte de nombreux membres parmi les étudiantes et étudiants étrangers et les travailleuses et travailleurs migrants, dans l'ensemble du secteur public. Ces gens ne sont pas à l'origine de la crise, ils en sont les victimes, comme tout le monde. Mais alors, quelle est la cause de la crise de l'abordabilité ? L'avidité des entreprises, tout simplement.

Si les universités ont longtemps traité les étudiantes et étudiants étrangers comme des vaches à lait, voilà qu'on en fait des boucs émissaires. En raison de ces coupes, les établissements d'enseignement postsecondaire suppriment des programmes et des emplois. Nous demandons donc au gouvernement fédéral de financer les établissements et d'annuler la diminution du nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers.

Les travailleuses et travailleurs migrants qui relèvent du programme de travailleurs étrangers temporaires (TET) ou du programme de mobilité internationale se trouvent au Canada avec un permis de travail fermé qui lie leur statut d'immigration à leur employeur. Contrairement aux citoyennes et citoyens ou aux résidentes et résidents permanents, ces gens ne peuvent pas quitter un employeur abusif pour chercher un emploi ailleurs sans risquer de perdre la possibilité de rester au Canada. Les Nations Unies ont récemment affirmé que ce programme « sert de terreau aux formes contemporaines d'esclavage ».

Le SCFP a toujours soutenu les appels en faveur de l'octroi de la résidence permanente à l'arrivée, pour tout le monde, et ceux réclamant la fin du permis de travail fermé. Nous avons appelé à un effort de guerre pour construire des logements subventionnés, ainsi qu'à la fin de la financiarisation du logement. Nous avons réclamé, comme solution à la crise du logement, des pensions universelles pour que les propriétaires n'aient plus à compter sur l'augmentation de la valeur de leur maison pour bénéficier d'une retraite digne.

Nous pouvons bâtir un Canada qui priorise ses travailleuses et ses travailleurs.

En tant que syndicat, nous avons déjà affronté d'importants défis, en interne avec des employeurs difficiles et en externe dans l'arène politique. Chaque fois, nous n'avons pas eu peur de redresser nos manches pour faire, ensemble, le nécessaire afin de demeurer le syndicat le plus grand et le plus fort du Canada. La résilience et la solidarité qui caractérisent le SCFP me rendent très fier d'être votre président en cette période sans précédent.

Nous n'avons jamais été aussi forts, et nous continuons de croître d'un océan à l'autre.

C'est notre heure de briller. Il faut défendre et consolider les services publics que les générations précédentes ont construits et dont elles nous ont confié la garde.

Négociations collectives, grèves et lock-out

PROVINCE	SECTION LOCALE	EMPLOYEUR	NOMBRE DE MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE
Québec	SCFP 2867	Ville de Rivière-Rouge	47	4 décembre 2024 (1 jour)	En cours
Ontario	SCFP 1656	Région de Waterloo	220	3 mars 2025	En cours
Québec	SCFP 4545	Ville de Laval	830	6-12 mars 2025 (6 jours)	En cours
Saskatchewan	SCFP 2669	Bibliothèque publique de Saskatoon	258	12 et 19 novembre 2024 (2 jours)	Ratifié le 6 décembre 2024
Ontario	SCFP 905	Ville de Richmond Hill	220	22 novembre 2024	11 décembre 2024
Québec	SCFP 2614	Société des arrimeurs de Québec	81	Lock-out, 15 septembre 2022	CCRI ordonne le retour au travail le 17 mars 2025
Alberta	SCFP 2545	Conseil scolaire public de Fort McMurray	605	13-14 novembre 2024 (2 jours) Grèves à partir du 18 novembre 2024	Ratifié le 17 mars 2025
Alberta	SCFP 2559	Conseil scolaire catholique romain de Fort McMurray	544	13-14 novembre 2024 (2 jours) Grèves à partir du 18 novembre 2024	Ratifié le 17 mars 2025
Alberta	SCFP 3550	Conseil scolaire public d'Edmonton	2337	13 janvier 2025	Ratifié le 19 mars 2025
Alberta	SCFP 5543	Division scolaire Parkland	405	25 février 2025	Ratifié le 19 mars 2025
Alberta	SCFP 3484	Division régionale Black Gold	493	24 février 2025	Ratifié le 19 mars 2025
Alberta	SCFP 40	Conseil scolaire de Calgary	782	21 février 2025	Ratifié le 19 mars 2025

Alberta	SCFP 520	District scolaire catholique séparé de Calgary	346	21 février 2025	Ratifié le 20 mars 2025
Alberta	SCFP 4625	Division scolaire de Sturgeon	235	13 janvier 2025	Ratifié le 20 mars 2025
Alberta	SCFP 5040	Division scolaire Foothills	248	24 février 2025	Ratifié le 21 mars 2025

SCFP 2867

Le 4 décembre, face à l'impasse dans les négociations, la cinquantaine de membres de la section locale 2867, les cols blancs et cols bleus de la Ville de Rivière-Rouge ont déclenché une grève d'une journée. Celle-ci a été suivie d'une grève du zèle qui inclut le refus des heures supplémentaires jusqu'à la conclusion d'une entente accordant la parité salariale avec les municipalités voisines.

SCFP 1656 – Municipalité régionale de Waterloo

Les cols bleus de la Municipalité régionale de Waterloo, membres de la section locale 1656, ont débrayé le 3 mars, après que l'employeur eut révisé ses propositions salariales nettement à la baisse, dans les derniers jours de négociation, prétextant une « erreur de calcul ».

SCFP 4545

Les cols bleus de la Ville de Laval, membres de la section locale 4545, ont débrayé pendant six jours pour faire bouger l'employeur. La convention collective est échue depuis 2022. La dernière offre patronale avait été rejetée à 99,3 % des voix. Dans cette ronde de négociations, la section locale se bat pour améliorer les salaires et repousser des concessions concernant l'organisation du travail.

SCFP 2669

Les membres de la section locale 2669, à la Bibliothèque publique de Saskatoon, ont entamé deux grèves d'une journée, les 12 et 19 novembre, afin de faire pression sur leur employeur pour qu'il accorde des augmentations salariales significatives dans le contexte de la crise du coût de la vie et qu'il prenne des mesures pour assurer la sécurité du personnel et de la clientèle.

Le 6 décembre 2024, ils et elles ont ratifié une convention collective qui comprend d'importantes bonifications des salaires et des congés de maladie pour les préposé(e)s aux prêts, de meilleures protections contre le travail seul, ainsi que la création d'un comité consultatif mixte permanent sur la santé-sécurité au travail chargé d'étudier les pratiques optimales en la matière et d'émettre des recommandations. En outre, l'entente de cinq ans rétroactive au 1er juillet 2023 prévoit des augmentations salariales générales annuelles de 3 %, 2 %, 2,5 %, 2,5 % et 3 %.

SCFP 905 – Ville de Richmond Hill

Après trois semaines de piquetage, les cols bleus de la Ville de Richmond Hill, membres de la section locale 905, ont ratifié une nouvelle convention collective prévoyant des augmentations totalisant 10,25 % sur trois ans ainsi que des rajustements au marché allant de 0,75 \$ à 2,50 \$.

SCFP 2614

Le 15 septembre 2022, le Port de Québec a mis en lock-out 81 membres de la section locale 2614. Au cours des années qui ont suivi, le port a poursuivi ses activités en ayant recours de manière honteuse à une main-d'œuvre briseuse de grève, pendant que nos membres poursuivaient le combat, notamment pour obtenir des horaires plus prévisibles afin d'améliorer l'équilibre travail-famille.

Le 12 novembre, 26 mois après le début du lock-out, le ministre fédéral du Travail, Steve MacKinnon, a invoqué une disposition rarement utilisée du Code canadien du travail pour demander au CCRI de mettre fin aux lock-out dans les ports de Québec, de Montréal et de Vancouver. La section locale a contesté la constitutionnalité du décret, mais elle a dû s'y conformer en attendant. Un protocole de retour au travail a été négocié. Les membres retourneront progressivement au travail dans les prochaines semaines.

Personnel de l'éducation de l'Alberta

SCFP 40, SCFP 520, SCFP 2545, SCFP 2559, SCFP 3484, SCFP 3550, SCFP 4625, SCFP 5040, SCFP 5543

Environ 6 600 travailleuses et travailleurs de l'éducation de l'Alberta, provenant de neuf sections locales, se sont mis en grève pour casser le mandat salarial provincial de 12 % sur quatre ans. L'effort de négociation coordonné est tout un défi en l'absence de négociations centrales, mais nos neuf sections locales ont eu gain de cause en s'appuyant sur la politique nationale de négociation. Résultat, certains des membres les moins bien payés verront leur salaire augmenter de 29 % sur la durée du contrat.

Mises à jour régionales

Atlantique

Terre-Neuve-et-Labrador

Après quatre ans et demi au pouvoir, Andrew Furey a démissionné de son poste de premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador. Sa démission a été un choc, alors que la population de la province spéculait sur la possibilité d'élections anticipées. Furey a évoqué la nécessité de concilier sa vie familiale et l'éventualité des prochaines élections comme raisons pour mettre fin à sa carrière politique. L'annonce est survenue moins d'une semaine après la démission du premier ministre King de son poste à l'Île-du-Prince-Édouard.

À l'approche d'élections provinciales et fédérales, nous avons intensifié notre action politique dans la région en organisant une série d'ateliers qui soulignent l'importance des enjeux et la meilleure façon de faire entendre notre voix.

En réponse au projet de rénovation de l'ancien hôpital régional Western Memorial afin de créer d'indispensables places en soins de longue durée (le nouvel hôpital n'en a pas), le SCFP demande instamment à la régie de la santé de la région de renoncer aux agences de placement pour doter ces lits en personnel. Nous avons insisté sur le fait que ce n'est pas une solution au manque chronique de personnel. Il est honteux que le gouvernement revienne sur sa promesse de se détourner de cette avenue qui a déjà coûté plus de 100 millions de dollars au trésor public.

Le SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.) salue les mesures prises pour remédier à la pénurie de soins de longue durée, mais accroître la place des agences de placement risque d'ouvrir la voie à la privatisation et à la sous-traitance des services, ce qui affecterait à la fois le personnel et la communauté. Nous réclamons des solutions à long terme qui s'attaquent aux problèmes que le gouvernement a créés dans la prestation des services publics, et non des mesures temporaires qui ne règlent rien.

Le SCFP-T.-N.-L. a présenté ses dernières observations à l'équipe consultative de l'Accord sur l'éducation du gouvernement provincial, signalant qu'il se retire du processus parce qu'il craint que cet accord serve à démanteler le système d'éducation publique en faveur de la privatisation, au détriment de la qualité de l'apprentissage et des conditions de travail.

En juin dernier, le SCFP-T.-N.-L. avait recommandé des améliorations, comme une rémunération équitable, la lutte contre la violence dans les écoles, un meilleur financement des écoles en région rurale et une uniformisation des relations syndicales patronales. Or, il estime que l'accord détournera des fonds publics vers le privé, ce qui aggravera les conditions de travail et d'apprentissage. Les travailleuses et travailleurs de l'éducation craignent une reprise de ce qui s'est passé avec l'Accord sur la santé, qui a servi de prétexte à la remise de deniers publics au secteur privé alors que le personnel était gravement surmené.

Le SCFP est solidaire de l'Association des professeurs de l'Université Memorial de Terre-Neuve, qui a également retiré son soutien à l'Accord sur l'éducation.

Nouvelle-Écosse

Le personnel des services éducatifs à l'enfance de la Nouvelle-Écosse exhorte le gouvernement nouvellement élu à investir dans l'infrastructure du secteur, en invoquant la charge de travail, le manque de personnel et l'abordabilité. Les leaders des sections locales 4745 et 3688 du SCFP ont insisté sur la nécessité d'un soutien accru aux centres de la petite enfance et d'une amélioration des conditions de travail. Ils ont également salué les études récentes qui montrent les répercussions économiques positives du programme fédéral de garderies à dix dollars par jour, programme qui a créé des emplois et fait augmenter les salaires. Le SCFP demande au premier ministre Tim Houston de donner la priorité à l'accessibilité et à la qualité des services éducatifs à l'enfance.

Après près d'un an de refus, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) a enfin accepté de rencontrer les huit sections locales du SCFP qui représentent le personnel de soutien scolaire pour négocier les principales propositions provinciales à une seule et même table. Nous devons cette victoire à notre force collective et à la solidarité qui règne au sein du Conseil des syndicats des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse. Le MEDPE a entravé les négociations pendant des mois, nous faisant perdre notre temps en bloquant tout progrès possible au niveau local sur des points cruciaux comme les salaires. Mais rien ne peut nous arrêter lorsque nous sommes soudés.

Nous avons lutté sans relâche pour que les salaires, la durée du contrat, la violence au travail et la classification et la reclassification des emplois figurent à l'ordre du jour de la table provinciale. Une entente de principe a été conclue; les votes de ratification auront lieu prochainement.

Le SCFP s'oppose fermement au projet du gouvernement de privatiser les services de santé mentale et de soutien aux toxicomanes. L'accès aux soins de santé mentale doit s'améliorer de toute urgence, mais pas en canalisant les deniers publics vers des entreprises privées à but lucratif. Les travailleuses et travailleurs du secteur sont débordés, les professionnelles et professionnels de la santé mentale sont à bout de souffle, on crie à l'aide, mais le gouvernement envoie l'argent ailleurs.

Le SCFP a remis en question l'existence d'un nombre suffisant de cliniciennes et de cliniciens qualifiés au privé pour répondre à la demande et prévient que cette mesure épuisera les ressources d'un secteur public déjà mis à rude épreuve. L'idée d'utiliser l'argent des contribuables pour embaucher 250 cliniciennes et cliniciens du privé est épouvantable. Les expériences du passé montrent bien que la privatisation augmente les coûts et détériore les services, puisque le privé privilégie le profit au détriment de la clientèle. Nous exhortons le gouvernement à investir plutôt dans le système de santé publique pour garantir des soins de qualité à la population plutôt que des gains aux PDG du secteur privé. La vraie solution, c'est la consolidation des services publics, pas la privatisation.

Maritimes

Nouveau-Brunswick

En février, je me suis joint à plus de 140 travailleuses et travailleurs des métiers spécialisés à Fredericton. Nos membres se sont concentrés sur les problématiques des métiers dans le secteur public et ont discuté d'améliorations aux conditions de travail de ce groupe souvent négligé. Nous avons entendu Susan Holt, nouvelle première ministre du Nouveau-Brunswick, s'engager à abroger la loi 17 et à promouvoir de meilleures relations de travail. Les leaders du SCFP de la province ont saisi l'occasion de discuter avec elle des défis auxquels sont confrontés les travailleuses et travailleurs des métiers spécialisés. Le sommet a souligné l'importance cruciale d'offrir des salaires équitables, d'améliorer les conditions de travail et d'impliquer les gens de métier dans la quête de changement et d'équité.

Les syndicalistes qui représentent des travailleuses et des travailleurs du Nouveau-Brunswick ont applaudi l'engagement renouvelé d'abroger la loi controversée qui impose la conversion des régimes de retraite à prestations déterminées en régimes à risques partagés. Les sections locales 1253 et 2745 du SCFP, ainsi que le Conseil des syndicats des foyers de soins du Nouveau-Brunswick (CSFSNB), ont intenté une action en justice contre l'ancien gouvernement conservateur, affirmant que la loi viole leurs conventions collectives et portait atteinte à leur droit à la libre négociation protégé par la Charte des droits et libertés.

Une bataille juridique a retardé les primes de rétention de 10 000 \$ promises à environ 1 000 infirmiers et infirmières auxiliaires autorisées (IAA) œuvrant dans les maisons de retraite jusqu'à la signature d'un nouveau contrat. Étant donné l'engagement du gouvernement à abroger la loi, les syndicats espèrent qu'on pourra annuler les changements imposés aux régimes de retraite.

Le SCFP souhaite vivement l'abrogation de la loi. Cela permettrait la reprise des négociations et l'octroi des primes de rétention. Nous avons souligné l'importance d'un retour à des négociations équitables pour tous les travailleurs et travailleuses d'un système de pensions dans l'intérêt de ceux-ci. Nous continuerons à plaider en faveur d'une meilleure sécurité de la retraite, surtout si l'on considère les préoccupations financières qui ont conduit à ce conflit.

Île-du-Prince-Édouard

Le SCFP-Île-du-Prince-Édouard a vivement critiqué les récentes remarques de la directrice générale de Santé Î.-P.-É., Melanie Fraser. Celle-ci a laissé entendre que la privatisation des services, comme la nouvelle clinique privée d'IRM à Summerside, offrirait un bon rapport qualité-prix. Le SCFP affirme que ces efforts de privatisation ne sont rien d'autre que des solutions politiques de fortune qui ne tiennent pas compte des dommages à long terme infligés au système de santé publique. Le privé est moins efficace, moins équitable et ne sert pas la communauté aussi bien que les services publics.

La privatisation créerait un système à deux vitesses où les personnes plus aisées se feront soigner plus rapidement, tandis que celles qui dépendent de la gratuité devront attendre plus longtemps pour obtenir des services devenus moins accessibles.

En réponse aux commentaires de Mme Fraser, le SCFP joint sa voix à celles d'autres syndicats pour souligner que la privatisation porte atteinte au principe fondamental du système de santé canadien : les services doivent être accessibles en fonction des besoins et non de la capacité de payer. La transparence et la reddition de comptes font souvent défaut au privé, comparativement au public. Au lieu qu'on recoure à la privatisation, le SCFP réclame des investissements dans le personnel du système public, notamment des améliorations aux salaires et aux conditions de travail, afin de favoriser la pérennité et l'équité d'un secteur public de la santé responsable envers le public.

Le 20 février 2024, nous avons appris la démission soudaine de Dennis King à titre de premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, de chef du Parti conservateur et de député provincial. Et ce n'est pas pour faire le saut dans une autre arène, fédérale par exemple, a-t-il ajouté. Le député Rob Lantz assume les fonctions de premier ministre et de chef du parti dans l'intérim.

La popularité de King déclinait régulièrement ces dernières années, principalement en raison de l'état des soins de santé publics sur l'île. Au lieu d'investir dans le système public, il a apporté des solutions dites « innovantes » qui nous ont rapprochés de la privatisation. Bien qu'il ait cité des raisons personnelles pour expliquer sa démission, notamment le désir de se consacrer à sa famille et à sa santé mentale malmenée par ses fonctions, il est clair que sa gestion des soins de santé et la méfiance croissante des insulaires ont joué un rôle important dans sa décision.

La section locale 3324 demande au gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard de reprendre les services d'ambulance de Medavie pour les gérer publiquement, en raison des temps d'attente et du manque de personnel. Des données alarmantes montrent que de nombreux véhicules sont restés à l'arrêt ou sans personnel, allongeant le délai d'intervention, particulièrement en région rurale. Les insulaires méritent plus de transparence et de reddition de comptes de la part du gouvernement, surtout lorsque les services ne répondent pas à la demande.

Si on pouvait sortir le modèle privé de ce secteur, le service gagnerait en efficacité, et les pompières et pompiers ruraux cesseraient de faire les frais des délais. Le SCFP demande à ce qu'on priorise les services ambulanciers terrestres et à ce qu'on améliore les conditions de travail des paramédics.

Québec

Le Gouvernement de la CAQ a encore une fois fait preuve d'antisindicalisme primaire en déposant en février dernier le projet de loi n° 89, intitulé « Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out ». Le titre est évocateur : il s'agit d'un projet visant à affaiblir les syndicats en s'attaquant à leur droit de grève. S'inspirant des mesures adoptées par le gouvernement fédéral de Justin Trudeau à l'automne, lequel a mis fin à des grèves dans les chemins de fer, les ports et chez Postes Canada par une simple lettre du ministre du Travail, la CAQ veut amender le Code du travail pour s'accorder ce même pouvoir. De plus, la CAQ veut élargir la notion de service essentiel à toute grève qui « affecte de manière disproportionnée » la population ou l'économie.

Ces attaques brutales au droit de grève sont manifestement contraires aux droits fondamentaux protégés par les Chartes canadienne et québécoise. La notion de service essentiel est définie en droit international et doit se limiter à éviter un risque imminent pour la santé ou la sécurité de la population.

Les membres du SCFP au Québec sont déterminés à faire barrage à ce projet de loi, et aux prochaines élections, à montrer la porte à la CAQ, un parti de droite antisindical.

Le 22e congrès du Conseil provincial du secteur des communications (CPSC) a réuni des personnes déléguées provenant de diverses entreprises du secteur des communications au Québec. Le CPSC représente plus de 6000 membres œuvrant en télévision, dans les télécommunications, en presse écrite et en cinématographie-postproduction.

Sous le thème Résilience face aux changements, le congrès a mis en lumière des enjeux cruciaux auxquels le secteur est confronté, dont l'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur les métiers de la communication. Une conférence sur la question a ouvert la voie à une période d'échanges où les membres ont réfléchi aux stratégies pour assurer la résilience du secteur face à l'IA et aussi face à la délocalisation des emplois à l'étranger.

Le congrès a également été l'occasion de discuter des nouvelles dispositions anti-briseurs de grève (ou lock-out) qui entreront en vigueur en juin ainsi que des enjeux liés aux élections fédérales. Ce secteur étant réglementé par le gouvernement fédéral, ces enjeux sont particulièrement criants.

Les employeurs du secteur ont mis à mal les emplois de nos membres dans les télécommunications dans les dernières années, et l'hécatombe n'est pas terminée. Malgré des profits faramineux et d'importantes subventions provenant de fonds publics, les télécoms ne font rien pour protéger les emplois au pays.

Par exemple, malgré un bénéfice net de 375 Millions pour 2024, Bell Canada a annoncé des réductions de poste de l'ordre de 1200 employés, incluant certains emplois en création représentés par le SCFP 5407. Ce sont les travailleurs et travailleuses artisans de contenus francophones qui font à nouveau les frais d'une soif de profit insatiable et d'une réglementation archaïque qui tarde à se moderniser devant l'invasion des géants que l'on connaît (Netflix, Amazon Prime, Disney et tous les autres).

Du côté de Telus, des réductions de personnel toucheront 571 personnes dont 85 au Syndicat québécois des employés de Telus (SCFP 5044), 86 au Syndicat des agents de maîtrise de Telus (SCFP 5144) et 400 aux Métallos à travers le pays. Rimouski (Bas-Saint-Laurent) et Sainte-Marie (Beauce) seront les deux villes les plus touchées par ces offres de départ visant les emplois de bureau. Ces pôles d'expertise de Telus sont des moteurs économiques essentiels pour ces régions, mais l'entreprise cherche à se désengager complètement du Québec sous prétexte "d'avancées technologiques". Toutefois, son but réel est de remplacer les emplois syndiqués par des emplois à l'étranger, au détriment du savoir-faire québécois.

Cette délocalisation devrait nous inquiéter dans le contexte actuel des guerres tarifaires et des menaces d'annexion par les États-Unis. En effet, il faut plus que jamais protéger les emplois d'ici, mais également, il faut protéger nos données informatiques contre ces menaces. Or, lorsque les entreprises de télécommunication sous-traitent nos emplois à l'étranger, il s'ensuit nécessairement un transfert de données et de renseignements personnels vers l'étranger. Les lois canadiennes ne sont pas suffisantes pour nous protéger dans ce contexte. Le SCFP a déjà interpellé le gouvernement à ce sujet, et entend en faire un enjeu de premier plan pendant les élections fédérales et par la suite.

Dans le secteur du transport terrestre, la section locale 5547, qui représente les quelque 40 chauffeurs et chauffeuses de l'entreprise Autobus Yves Séguin et Fils, a signé sa toute première convention collective. L'entreprise Les autobus Yves Séguin et Fils offre le service de transport urbain pour EXO, notamment dans les villes de Sainte-Thérèse, Sainte-Anne-des-Plaines, Bois-des-Filion et Lorraine.

Il aura fallu environ une dizaine de rencontres pour en arriver à une entente. Cette dernière s'échelonne de mars 2025 au 30 juin 2027 et comporte une rétroactivité salariale à juillet 2024, avec des augmentations de 12,45 % pour la période de la convention. Les membres ont voté en faveur de l'entente de principe dans une proportion de 92 %.

Ontario

On a perçu la décision de Doug Ford de déclencher des élections anticipées comme une manœuvre intéressée visant à détourner l'attention de son leadership déficient au cours des sept dernières années. En effet, son bilan en matière de santé est terrible, qu'on pense à la généralisation de la médecine de couloir, aux fermetures de salles d'urgence ou à la pénurie de médecins de famille. On constate la même aggravation du côté du logement et du sans-abrisme sous sa direction, avec un nombre pitoyable de nouveaux logements abordables et 80 000 personnes désormais sans abri en Ontario.

Le sinistre premier ministre a égoïstement déclenché des élections anticipées dans la plus grande province du pays plus de quinze mois plus tôt que prévu, ce qui a coûté au-delà de 150 millions de dollars aux contribuables ontariens et ontariennes. Même s'il détenait une majorité à l'Assemblée législative, Ford a choisi de profiter des menaces tarifaires de Trump, prétextant la nécessité d'un « mandat plus fort » pour répondre aux menaces venant de nos voisins du sud. Le scrutin s'est soldé par un statu quo, à peu de choses près : son parti reprend la barre pour quatre autres années et le NPD conserve le statut d'opposition officielle. Soulignons une énorme victoire pour Chandra Pasma du SCFP dans Ottawa-Ouest-Nepean. En outre, cette élection a permis au Parti libéral de l'Ontario de retrouver son statut de parti officiel. Le SCFP et ses 290 000 membres dans la province ont l'intention de demander des comptes à M. Ford et de surveiller ses moindres faits et gestes.

Le système de santé ontarien est toujours secoué par une crise : congestion, temps d'attente importants et graves pénuries de personnel. Malgré la promesse de Ford de mettre fin à la médecine de couloir, on dénombre 1 860 personnes traitées sur une civière dans un couloir d'hôpital, contre 826 en 2018. De plus, 2,5 millions de personnes n'ont pas de médecin de famille et 250 000 attendent une opération. Pour braquer les projecteurs sur ces échecs, le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) a aligné des civières dans les hôpitaux de l'Ontario. Ce geste soulignait l'insuffisance du financement et du nombre de lits, facteurs qui mettent à mal la sécurité et la dignité des patientes et patients, ces derniers étant souvent traités dans les couloirs ou les locaux d'entreposage.

Le CSHO réclame de véritables solutions à cette crise, comme l'augmentation de la capacité des hôpitaux, la bonification de la rémunération du personnel et le retour des services de santé dans le secteur public à but non lucratif. Nous voulons réduire les coûts du système en mettant fin à la privatisation des services et en interdisant le recours aux agences de placement en soins infirmiers. En outre, nous soutenons l'idée de confier la direction des cliniques de soins primaires à des infirmiers et infirmières praticiennes.

Le personnel de bureau de l'hôpital Mount Sinai de Toronto, majoritairement féminin, s'est mobilisé afin d'obtenir de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et une meilleure prise en charge des patientes et patients. La section locale 5492 a insisté sur le fait que les pénuries de personnel génèrent un stress excessif pour le personnel et entraînent des retards dans les soins à la clientèle. Une cinquantaine de postes à cet hôpital ne sont pas pourvus.

Les délais inacceptables et la frustration de la clientèle viennent amplifier la pression exercée sur le personnel. Soulignons que les salaires au Mount Sinai sont nettement inférieurs à ceux dans les autres hôpitaux, ce qui accélère le roulement du personnel. Dans les négociations collectives en cours, le SCFP réclame une amélioration des salaires et des conditions de travail.

Selon un sondage récent du SCFP et du Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (CSCSO), le sous-financement du système scolaire ontarien est à l'origine d'une grave crise : le manque de personnel est généralisé et les besoins des élèves ne sont pas comblés. Les 12 000 réponses reçues mettent en lumière l'impact du manque de personnel sur les élèves, les travailleuses et les travailleurs. Les bureaux sont débordés, on reporte le ménage et les réparations, et le personnel est souvent victime de violence au travail, particulièrement les aides-enseignant(e)s et les intervenantes et intervenants auprès de l'enfance et de la jeunesse. À lui seul, le Conseil scolaire du district de Grand Erie a vu son financement diminuer de 31 millions de dollars cette année scolaire.

Cette crise a rendu l'environnement de travail dangereux et perturbant, tant pour les élèves que pour le personnel. De nombreux travailleurs et travailleuses de l'éducation déclarent être victimes de violences au quotidien. Le manque de personnel et de ressources engendre un climat d'apprentissage délétère et dangereux. Le personnel de l'éducation de tout l'Ontario demande au gouvernement d'agir de toute urgence en augmentant le financement des conseils scolaires, en dotant les écoles d'un personnel adéquat et en endiguant la violence croissante au travail. Le CSCSO représente plus de 57 000 travailleuses et travailleurs de l'éducation dans la province. Il réclame des mesures pour rendre le milieu de travail et d'apprentissage plus sûr et plus efficace.

En choisissant de sabrer le financement de programmes essentiels, comme les services de garde aux enfants de nouveaux arrivants (CNC), le gouvernement ontarien affiche son mépris pour les familles vulnérables et son incapacité à répondre aux besoins éducatifs les plus élémentaires. La disparition de ces services qui, depuis plus de 25 ans, aident les familles nouvellement arrivées, va empêcher de nombreux parents de poursuivre l'apprentissage de leur langue d'accueil, ce qui aggravera encore les difficultés des communautés marginalisées. En coupant ces services essentiels, le gouvernement ne met pas seulement en péril l'avenir de ces enfants, mais il réduit également leurs chances d'accéder équitablement à l'éducation.

Manitoba

Contrairement à son voisin de l'est, le gouvernement du Manitoba a annoncé qu'il augmente le financement des divisions scolaires, offrant ainsi un soutien plus stable pour l'année à venir. Le SCFP salue cette mesure et demeure déterminé à ce que chaque division scolaire reçoive les ressources nécessaires pour soutenir adéquatement les élèves et le personnel. Après tout, cela devrait être la priorité des divisions scolaires, surtout si l'on tient compte de l'écart salarial entre le personnel de soutien à l'éducation des zones rurales et celui des zones urbaines.

Le premier groupe est nettement désavantagé. C'est pourquoi le SCFP s'efforce d'aligner les salaires du personnel de soutien à l'éducation sur celui des enseignantes et enseignants.

Le SCFP défend ces points auprès du gouvernement et soulève ces problématiques dans les consultations budgétaires. Avec les nouveaux engagements du gouvernement et la possibilité qu'ont les divisions scolaires de prélever des ressources supplémentaires, plus rien n'empêche celles-ci de rétablir les emplois cruciaux qui ont été perdus dans les coupes du gouvernement précédent. On parle de postes rattachés aux services aux enfants, dans les bibliothèques scolaires notamment. Le SCFP reste déterminé à lutter pour un traitement équitable, de meilleurs salaires et la sécurité d'emploi pour tous les travailleurs et travailleuses de soutien à l'éducation.

Le 11 février, dans le cadre des consultations budgétaires, la présidente du SCFP-Manitoba, Gina McKay, a présenté ses grandes priorités au ministre des Finances de la province. Elle a insisté sur l'importance d'investir dans de bons emplois durables, d'inverser la privatisation et de rejeter toute nouvelle sous-traitance des services publics. Le SCFP met l'accent sur des enjeux cruciaux comme la fin du recours aux agences de placement dans le système de santé, le retour à l'interne des emplois informatiques et techniques et la prise en compte de la sécurité par des approches communautaires. En outre, nous plaidons en faveur d'un projet pilote de services de garde éducatifs pour les enfants d'âge scolaire, de meilleurs régimes de retraite pour le personnel de soutien à l'éducation, ainsi que de l'élimination des disparités salariales.

Le personnel de la santé du Manitoba voit d'un bon œil la décision du gouvernement de changer les têtes dirigeantes de Soins communs et de l'Office régional de la santé de Winnipeg. Nous nous opposons depuis longtemps au remplacement de la première ligne par du personnel d'agences de placement; ce changement de cap nous réjouit. Nous attendons des nouvelles directions qu'elles s'attaquent au manque chronique de personnel dans les établissements, manque qui a de graves répercussions sur les soins à la clientèle et la sécurité du personnel. Le SCFP s'engage à défendre les travailleuses et travailleurs de première ligne pour qu'ils reçoivent le soutien et les ressources dont ils ont besoin.

Depuis près de trois mois, les membres de la section locale 744 qui œuvrent à l'entretien et la maintenance à la division scolaire St. James Assiniboia se battent pour obtenir un contrat équitable. Après de nombreux retards, ils ont pu organiser un piquet d'information devant le bureau de la division. D'autres groupes ont réussi à conclure des ententes, mais celui-ci se sent méprisé et négligé, malgré son rôle crucial pour la sécurité et la propreté des écoles. Ces membres réclament de la reconnaissance et un contrat équitable. Ils ont l'intention de maintenir la pression afin d'obtenir le respect qui leur revient.

Saskatchewan

La récente mise à pied de 80 aides-enseignant(e)s membres de la section locale 8443, à Saskatoon, a suscité de vives inquiétudes, notamment en ce qui concerne l'impact disproportionné sur les élèves autochtones. Cette situation découle de retards du programme fédéral de financement du principe de Jordan, censé remédier aux disparités entre jeunes autochtones et non autochtones. La Saskatchewan compte le plus grand nombre de demandes non traitées. Cet arriéré affecte les écoles de la région en entraînant des licenciements et des perturbations.

En réponse, le SCFP réclame un financement provisoire immédiat du gouvernement provincial, similaire aux mesures prises par d'autres régions, afin d'atténuer les dommages causés par ces retards. Ce sous-financement est considéré comme un obstacle à la réconciliation et un recul dans la lutte contre les inégalités au sein du système scolaire.

Après sept jours de négociations, la section locale 342 a obtenu un nouveau contrat de trois ans avec la Ville de Yorkton. Celui-ci, en vigueur jusqu'en 2027, comprend une importante augmentation salariale de 1,50 \$ l'heure à compter de 2025, puis des augmentations de 3 % les deux années suivantes. On y trouve aussi des mesures incitatives pour obtenir des certifications supplémentaires, améliorant ainsi la sécurité et l'efficacité des services municipaux. Le tout a été possible grâce au travail acharné et au dévouement des membres.

Les membres de la section locale 2669, environ 270 employées et employés de bibliothèque à Saskatoon, ont ratifié une entente de principe qui se penche sur certaines des grandes problématiques soulevées dans les négociations, à savoir l'amélioration des mesures de santé et de sécurité et une augmentation des salaires pour tenir compte de la hausse du coût de la vie. Nous sommes fiers que nos membres aient réussi à obtenir de meilleurs salaires et des conditions de travail plus sûres. Ce contrat constitue une avancée considérable pour la sécurité des bibliothèques, tant pour le personnel que pour la clientèle. Il comprend des augmentations salariales substantielles pour les préposé(e)s aux prêts, assez pour rapprocher leur rémunération de celle offerte à leurs homologues de la Bibliothèque de Regina. Parmi les autres gains, mentionnons des améliorations aux congés de maladie et un meilleur soutien aux personnes ayant besoin de temps pour cause de maladie. L'entente bonifie aussi les protections pour les travailleuses et travailleurs isolés. Enfin, on y trouve un engagement à mettre sur pied un comité consultatif mixte sur la sécurité qui examinera les pratiques optimales en matière de santé-sécurité afin d'émettre des recommandations.

Près de 200 personnes déléguées ont participé au congrès de la division, à Regina. Elles ont débattu de résolutions, en plus d'écouter plusieurs exposés sur une gamme de sujets tels que la santé et la sécurité au travail, l'intelligence artificielle et la lutte pour les droits des personnes 2ELGBTQI+. Carla Beck, cheffe de l'opposition officielle, a prononcé un discours enflammé, suivi d'un réengagement des délégués envers le NPD provincial.

La Saskatchewan est l'une des deux provinces qui n'ont pas adhéré au projet de services de garde éducatifs à l'enfance à dix dollars par jour du fédéral. Je me suis joint à Candace Rennick, Kent Peterson, et Sue Delanoy d'Un Enfant Une Place pour une conférence de presse sur l'urgence, pour ce gouvernement, de signer la prolongation de l'accord de financement fédéral.

J'ai aussi profité de mon séjour en Saskatchewan pour rencontrer l'exécutif de la section locale 5430. On m'a invité à participer à leur assemblée populaire téléphonique, à laquelle ont participé plus de 2 500 membres, pour livrer un message de solidarité et de soutien dans un contexte de négociations difficiles.

Alberta

Le SCFP a fait preuve d'une solidarité exemplaire dans la région, puisque quelque 6 600 travailleuses et travailleurs de l'éducation répartis dans neuf sections locales ont coordonné leurs négociations et obtenu gain de cause, malgré les efforts du gouvernement pour les saper. Au moment de la rédaction du présent rapport, six des neuf sections locales avaient conclu une entente de principe et deux d'entre elles l'avaient ratifiée. Certains des membres les moins bien payés verront leurs salaires augmenter d'environ 29 % sur la durée du contrat.

Le SCFP-Alberta a répondu à une récente campagne de dénigrement du gouvernement conservateur. Il a réfuté les affirmations de celui-ci tout en soulignant que le gouvernement, bien qu'il prétende ne pas participer aux négociations du personnel de soutien à l'éducation, ne se gêne pas pour les commenter.

L'Alberta est la province canadienne qui finance le moins l'éducation par habitant. Nous avons invité le gouvernement à régler les problèmes de fond au lieu de mener des campagnes de salissage.

Un récent sondage révèle un fort soutien aux travailleuses et travailleurs de l'éducation en grève en Alberta, notamment un soutien surprenant de la part des partisans du Parti conservateur uni (UCP). Le sondage, mené auprès de 1 002 Albertains et Albertaines, montre qu'une majorité de partisans de l'UCP se rangent du côté des grévistes, ce qui illustre l'inquiétude croissante du public face à la faiblesse des salaires et à la négligence du gouvernement dans le financement de l'éducation. Ce soutien montre que la population comprend l'importance de la lutte pour l'amélioration des conditions d'apprentissage et que la communauté appuie cette cause.

Le dernier scandale à éclabousser le secteur de la santé est le licenciement, par le gouvernement conservateur, de la PDG d'Alberta Health Services. Celle-ci aurait été congédiée parce qu'elle avait l'intention de remettre à la GRC des preuves de traitements de faveur accordés à des amis du Parti conservateur uni.

Colombie-Britannique

Le SCFP-Colombie-Britannique a salué l'engagement du gouvernement provincial de prolonger jusqu'en 2031 ses accords bilatéraux sur les services éducatifs à l'enfance avec le fédéral. Cet investissement à long terme se traduit par des services plus abordables et de meilleure qualité, de meilleurs salaires, un meilleur soutien pour les éducateurs et éducatrices de la petite enfance et la consolidation des communautés britanno-colombiennes. Il s'agit d'un grand pas en avant pour les familles qui travaillent et l'avenir des services éducatifs à l'enfance dans la province. En espérant que les autres provinces s'en inspirent.

Le nord de la province vit une grave pénurie de personnel paramédical, en particulier en région rurale ou éloignée. C'est aussi le cas à Prince George. Le manque chronique de personnel et les changements apportés aux heures supplémentaires exacerbent la situation. Les temps d'attente s'allongent, notamment pour les appels où personne n'est en danger de mort. La section locale 873 souligne que de nombreux secteurs ne sont couverts qu'à 50 % et que les communautés rurales sont celles qui ont le plus de mal à pourvoir leurs postes. Malgré les tentatives du gouvernement d'ajouter des postes, on dénombre encore près de 400 postes à pourvoir. Cette situation alimente l'épuisement professionnel et ajoute de la pression sur le personnel restant.

Le SCFP a fait part de ses inquiétudes, insistant sur la difficulté de bien servir la population avec des ambulances vides et des paramédics qui croulent sous la charge de travail. Nous ne soutenons pas la pratique consistant à utiliser du personnel pompier ou infirmier pour combler les lacunes de la couverture paramédicale, parce que ce domaine doit rester entre les mains de paramédics qualifiés. Si l'on ne s'attaque pas aux causes profondes de la pénurie, c'est la sécurité du personnel paramédical et de la population qui en pâtira.

Récemment, le ministre provincial de la Sécurité publique confirmait la tenue d'une étude et d'une enquête indépendantes sur la gouvernance et l'efficacité financière et opérationnelle d'E-Comm et du service 911. Il a dit être motivé par les préoccupations constantes des parties prenantes. La section locale 8911 (professionnel[le]s des communications d'urgence de la C.-B.) représente plus de 700 opératrices et opérateurs, répartitrices et répartiteurs et membres du personnel de soutien du 911. Elle est préoccupée depuis longtemps par le sous-financement chronique, le manque de personnel et les problèmes de gouvernance. Cet examen est une étape cruciale vers la création d'un système 911 fiable et doté de toutes les ressources nécessaires, un système sur lequel tout le monde peut compter en cas d'urgence. Le SCFP 8911 ira partager le point de vue de la première ligne dans le cadre de cet exercice.

La section locale 410, qui représente le personnel des bibliothèques du Grand Victoria, se dit très préoccupée par une recrudescence d'incidents menaçants et violents. L'année dernière, le réseau de bibliothèques a enregistré 732 rapports d'incidents dans ses douze succursales, soit une augmentation de 200 % par rapport à 2021. Le personnel constate plus de cas de problèmes de santé mentale chez la clientèle, ce qui contribue à cette augmentation.

Cet enjeu se conjugue à une grave pénurie de personnel, ce qui pèse sur nos membres et la clientèle, selon l'exécutif de la section locale. Dans l'ensemble du réseau, 20 % des postes sont à pourvoir. Cela fait vivre beaucoup de stress à nos membres, malmenant leur bien-être et leur santé mentale.

On demande à ces gens de gérer des situations de plus en plus complexes sans avoir la formation nécessaire. Après tout, ce ne sont pas des travailleurs sociaux ! L'exécutif de la section locale insiste sur le fait qu'il revient au gouvernement et aux services de santé mentale de s'attaquer à ces problèmes, et non à ses membres. Une bibliothèque est censée être un lieu sûr et éducatif. Le SCFP continuera à préconiser des solutions qui protègent à la fois le personnel et la clientèle.

Une proposition du district scolaire 73 pousse les membres du SCFP à tirer la sonnette d'alarme : celui-ci veut remplacer, dans les écoles de Kamloops, les aides-enseignantes et aides-enseignants qualifiés (AEQ) par des « adultes responsables » à peine formés et sous-qualifiés. Le SCFP 3500, qui représente plus de 900 travailleuses et travailleurs en soutien à l'éducation, affirme que cette décision porte atteinte aux personnes qualifiées et qu'elle menace la qualité de l'assistance offerte à plus de 16 000 élèves. Les AEQ font plusieurs années d'études et de la formation continue pour apprendre à répondre aux besoins complexes des élèves, en particulier ceux qui ont des difficultés d'apprentissage. Nous ne nous laisserons pas faire.

Le district exigerait un minimum de formation pour ces remplaçantes et remplaçants, et il présente ce plan comme une solution temporaire à un problème beaucoup plus profond : la pénurie d'AEQ qu'ont entraînée la faiblesse des salaires et les mauvaises conditions de travail. Il faudrait plutôt s'attaquer aux racines du problème, les salaires et les conditions de travail, pour attirer et retenir du personnel qualifié qui saura aider les élèves.

Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)

Le Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH) exhorte le gouvernement fédéral à réviser son Programme des candidats des provinces (PCP) afin d'empêcher l'expulsion de travailleuses et de travailleurs essentiels au secteur de la santé de la Colombie-Britannique. La province compose déjà avec une grave pénurie de personnel. Selon le SEH, les récents changements apportés au PCP insécurisent l'emploi de milliers de personnes dont on a besoin plus que jamais. Il réclame une action immédiate, parce que ces personnes tiennent un rôle indispensable dans les soins aux patients et patientes. Le gouvernement doit leur permettre de rester au pays pour poursuivre leur travail vital.

Depuis 2022, de nombreux travailleurs et travailleuses de la santé titulaires d'un visa ont été acceptés au sein du PCP, mais la diminution des cibles d'immigration et les modifications apportées aux critères du programme ont considérablement réduit le nombre de places disponibles en Colombie-Britannique.

Des centaines de travailleuses et de travailleurs de soutien d'expérience (aides-soignant(e)s, préposé(e)s au ménage, aides en diététique, personnel de bureau) craignent l'expulsion, une menace qui pourrait avoir des répercussions sur le bon fonctionnement des hôpitaux. Dans des régions comme Fraser Health et Vancouver Coastal, on parle de plus de 500 membres du SEH ainsi menacés, rien que cette année. Ces gens ont fait preuve d'un dévouement sans faille à l'égard du système de santé. Si on les perd, les hôpitaux auront encore plus de difficulté à prodiguer les soins dont la population a besoin.

Le 21 février, les neuf syndicats de l'Association de négociation des établissements (FBA) et de l'Association des employeurs de la santé (HEABC) ont entamé les négociations collectives pour plus de 60 000 membres du secteur britanno-colombien de la santé. Le SEH représente plus de 90 % d'entre eux. Le syndicat est déterminé à obtenir de meilleures conditions de travail et de soins. Il se concentre sur l'élargissement du personnel en première ligne, la sécurisation des lieux de travail et une diminution du nombre d'accidents de travail. Malgré une certaine amélioration ces dernières années, la pénurie chronique de personnel affecte toujours la capacité de nos membres à fournir les meilleurs soins possibles. Il faut absolument améliorer les conditions de travail pour préserver la qualité du système de santé.

La FBA fait également pression pour obtenir des améliorations à la grille salariale, sur la base des conclusions de l'examen comparatif des salaires de 2023-2024 qu'elle a entrepris conjointement avec le gouvernement et les employeurs du secteur de la santé. Ces mesures sont nécessaires pour corriger les inégalités salariales historiques qu'ont entraînées les compressions salariales des libéraux provinciaux en 2004. L'objectif est clair : à travail égal, salaire égal, d'autant plus que ces travailleuses et travailleurs ont un rôle crucial à jouer dans le système de santé.

Division du transport aérien

L'année 2025 est importante pour les négociations de nos membres du transport aérien. Les membres d'Air Canada sont mobilisés et prêts à se battre pour une nouvelle convention collective. La campagne « Air Canular », organisée par la composante Air Canada du SCFP, met en lumière le travail non rémunéré des agentes et agents de bord. Cette campagne organise des événements éphémères interactifs dans des villes comme Vancouver, Montréal et Toronto, une approche créative pour sensibiliser les voyageurs aux défis de nos membres et plaider en faveur d'une rémunération équitable. Ces événements posent un regard satirique sur les changements potentiels aux services des compagnies aériennes, comme des billets sans place assise, des boissons minuscules et des règles très strictes pour les bagages à main, tout en encourageant les gens à réclamer à Air Canada, par courriel, une rémunération équitable pour les agentes et agents de bord.

Cette campagne cible spécifiquement le problème des tâches cruciales non rémunérées, comme l'embarquement, le débarquement et les contrôles de sécurité. En ce moment, nos membres ne sont payés que pendant les heures de vol, ce qui exclut les heures passées au sol.

Par ces expériences éphémères, la campagne encourage le public à s'impliquer et gagne des appuis à ce qu'Air Canada mette un terme à cette pratique injuste. En fin de compte, l'objectif est d'obtenir une rémunération équitable pour toutes les heures travaillées et d'améliorer les conditions de travail.

Cette année, nos membres qui travaillent pour WestJet (ce qui inclut la ligne principale, WestJet Encore, Sunwing et Swoop) s'en vont eux aussi en négociation. En effet, la section locale 8125 représente désormais tous ces membres. Elle se prépare à une grosse année.

La Division du transport aérien s'associe au Global Cabin Air Quality Executive (GCAQE), le cadre mondial de la qualité de l'air dans les cabines, pour permettre à ses membres d'utiliser le Global Cabin Air Reporting System (GCARS), le système mondial de déclaration d'incidents liés à la qualité de l'air dans les cabines. Cette initiative permet à nos membres de signaler les incidents liés à la contamination de l'air de la cabine, comme les émanations ou l'odeur de « chaussette sale », au moyen d'un formulaire électronique mis au point par le GCAQE. Ce système ne remplace pas les procédures de signalement des compagnies aériennes, mais il permet de suivre le nombre et le type de ces événements, en plus de produire des données très utiles au plaidoyer en vue d'améliorer la sécurité.

En soumettant des rapports par l'intermédiaire du GCARS, les membres d'équipage contribuent à parfaire notre compréhension des problèmes de qualité de l'air dans les cabines. On pourra ainsi suivre les tendances et plaider en faveur de normes de sécurité, de formation et de protections pour les équipages. Les signalements sont confidentiels et reçus par le GCAQE et le Service de la santé et de la sécurité du SCFP. Ce partenariat renforce nos efforts de lobbying auprès du gouvernement fédéral en faveur d'une meilleure réglementation dans le secteur du transport aérien. Même en utilisant le formulaire du GCARS, nos membres doivent suivre les procédures de déclaration standard de leur employeur.

Recrutement

Pendant la période de référence du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, le SCFP a accueilli 1 446 nouveaux membres dans dix-sept unités de négociation, dont 561 œuvrent dans la santé, 355 dans les services sociaux et 285 dans l'éducation. Il y a actuellement 138 campagnes en cours qui, si elles aboutissent, nous vaudraient 56 764 nouveaux membres.

Notre région de l'Atlantique mène une campagne dans les services municipaux qui, si elle réussit, nous apportera 36 membres.

Dans les Maritimes, on compte onze campagnes en cours qui pourraient amener 1 086 membres au SCFP, dont 380 dans les services d'urgence et de sécurité.

Le Québec compte 28 campagnes en cours dans divers secteurs; elles pourraient nous valoir 17 595 membres.

La région de l'Ontario poursuit ses efforts d'organisation. Elle mène 26 campagnes dans divers secteurs, et celles-ci représentent un potentiel de 14 252 nouveaux membres, dont 6 983 dans la santé et 5 649 dans les services municipaux.

Le Manitoba mène treize campagnes qui pourraient se solder en un gain de 2 111 membres, dont 1 346 dans le secteur de l'éducation.

La Saskatchewan mène douze campagnes dans divers secteurs. Celles-ci qui pourraient nous valoir 1 007 membres, dont 887 dans le secteur de l'éducation.

La région de l'Alberta a treize campagnes en cours qui totalisent un potentiel de 7 553 membres. Six d'entre elles se déroulent dans le secteur de l'éducation, où le SCFP espère ajouter 7 139 membres à ses rangs.

En Colombie-Britannique, vingt campagnes battent leur plein dans divers secteurs, notamment la santé, les services sociaux, les services municipaux, les services d'urgence et de sécurité, et la culture, les loisirs et le divertissement. On parle d'un gain possible de 13 615 membres.

In Memoriam/Points personnels

Membres

Amanda Fawcett

SCFP 4701, Manitoba

Brian Biggers

SCFP 4370, Ontario

Moorease "Moe" Scott

SCFP 4174 – Saskatchewan

Shaun Scully

SCFP 416 – Ontario

Membres du personnel à la retraite

Patricia Mack

Conseillère nationale
Bureau de la région de Comox
Valley

David Werlin

Directeur régional
Alberta

Philomena "Ena" O'Brien

Membre du personnel du
SCFP 416 – Ontario

En toute solidarité,

Le président national,



MARK HANCOCK

:sg/sec